



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée
4 décembre 2010
Français
Original: anglais

Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Trente-troisième session

Cancún, 30 novembre-4 décembre 2010

Point 10 de l'ordre du jour

Questions diverses

Questions diverses

Recommandation de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique, à sa trente-troisième session, a décidé de recommander à la Conférence des Parties d'adopter à sa seizième session le projet de décision ci-après:

Projet de décision -/CP.16

Poursuite des activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote

La Conférence des Parties,

Rappelant ses décisions 5/CP.1, 10/CP.3, 13/CP.5, 8/CP.7, 14/CP.8, 10/CP.10, 6/CP.12 et 7/CP.14,

Ayant examiné les conclusions formulées par l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique à sa trente-troisième session,

Constatant que la participation à des activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote demeure un moyen d'apprentissage par la pratique et qu'un certain nombre de Parties mettent en œuvre des programmes concernant les activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote,

Notant que des rapports sur des activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote peuvent être présentés à tout moment et sont disponibles sur le site Web de la Convention,

1. *Décide* de poursuivre la phase pilote du programme d'activités exécutées conjointement;

2. *Décide en outre* que la date limite de présentation des rapports sur les activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote à prendre en considération dans le huitième rapport de synthèse sur ces activités sera le 1^{er} juin 2012.
